

**Extrait du Registre
Des
Délibérations**

L'an deux mille dix huit
Le 27 Juin à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 20 Juin 2018.

DELEGUES EN EXERCICE : 37
NOMBRE DE PRESENTS : 21
NOMBRE DE VOTANTS : 30

Objet : Attribution Appel d'Offres Ouvert CONFECTION ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE ET GOUTERS POUR LES CRECHES DU GRAND CUBZAGUAIS

Présents : 21

BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), , DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), ISIDORE Jean Marc (Bourg), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce),

Absents excusés ayant donné pouvoir : 9

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pour à BORRELLY Marie Claire, BOURSEAU Christiane (Virvac) pour à JEANNET Serge, COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac) pouvoir à MONSEIGNE Célia, COUPAUD Catherine (Pugnac) pour à FUSEAU Mickaël, GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pour à ROUX Jean, LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée) pouvoir à MERCADIER Armand, MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac) pour à FAMEL Olivier, POUCHARD Éric (Lansac) pour à SAEZ Catherine, TABONE Alain (Cubzac les Ponts).pour à BRIDOUX Nadia,

Absents excusés : 7

BLANC Jean Franck (Teuillac), BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), LARRIEU Josette (Saint Gervais), MABILLE Christian (Peujard), MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), SAGASTI Sylvie (Peujard),

Secrétaire de séance :

Mr ISIDORE Jean Marc

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-10,

Vu le décret 2016-360 relatifs au marchés publics,

Vu la délibération n°2014-45 du 30 avril 2014,

La Communauté de Communes a lancé un appel d'offres ouvert concernant la confection et livraison de repas en liaison froide et goûters pour les crèches du Grand Cubzaguais pour une durée d'exécution du 12 juillet 2018 jusqu'au 30 septembre 2020 sur la forme d'un accord cadre mono attributaire à bons de commande,

Le Président de la Communauté du Grand Cubzaguais a préparé les consultations, et a mené la procédure à son terme jusqu'à la décision de la commission d'appel d'offres,

Ainsi, un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au Bulletin Officiel des Annonces Marchés Publics ainsi qu'au Journal de l'Union Européenne le 27/04/2018.

La date limite de réception des offres était fixée au 05/06/2018 à 12h30.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 15/06/2018, et propose de retenir comme attributaire, Api Restauration à AMBARES ET LAGRAVE.


Les tarifs sont les suivants :

	EUROS H.T	T.V.A	PRIX T.T.C
1 repas crèche 4-10 mois	3€00	0€165	3€165
1 repas crèche 10-18 mois	3€20	0€176	3€376
1 repas crèche plus de 18 mois	3€40	0€187	3€587
1 goûter crèche 4-10 mois	0€40	0€022	0€422
1 goûter crèche 10-18 mois	0€60	0€033	0€633
1 goûter crèche plus de 18 mois	0€60	0€033	0€633

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- De valider le choix du titulaire tel qu'il a été effectué par la commission d'appel d'offres,

N°2018-89

Envoyé en préfecture le 29/06/2018
Reçu en préfecture le 29/06/2018
Affiché le 
ID : 033-243301223-20180629-201889-DE

des crédits budgétaires ainsi que de conclure les modifications de marché s'y rapportant dans la limite des crédits budgétaires disponibles.

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac
Le 28 Juin 2018.

Le Président,


A. DUMAS

Envoyé en préfecture le 29/06/2018

Reçu en préfecture le 29/06/2018

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301223-20180629-201889-DE

